



Syndicat Force Ouvrière SIAAP

2 bis Square Georges Lesage

75 012 PARIS

07.66.19.87.67

fosiaap@gmail.com

www.fosiaap.fr

Paris, le 18 juillet 2022

À l'attention de Monsieur François-Marie DIDIER, Président du SIAAP

Objet : Urgences et négociations sur les rémunérations des personnels du SIAAP

Monsieur le Président,

Comme il est largement reconnu, et y-compris par vous-même, depuis l'inauguration du gel du point d'indice en 2010, le pouvoir d'achat des agents de la fonction publique se dégrade d'années en années. Cette année, c'est encore pire ! En effet, le gouvernement a décidé d'augmenter le point d'indice de 3,5 % alors que c'est plus de 6 % d'inflation annuelle qui sont attendus. La politique de dévalorisation du travail rendu par les fonctionnaires s'accélère.

Dans le même moment, les profits des entreprises du CAC 40 explosent, les patrimoines des plus riches doublent sous le quinquennat Macron, la spéculation et l'évasion fiscale sont florissantes, et l'État bénéficie de plus de 50 milliards d'euros de supplément budgétaire en remontées en TVA du fait de l'inflation.

Cette situation ne peut plus durer !

Au regard de ce constat, nous vous demandons de prendre **en urgence** les mesures suivantes :

- 1) Augmenter le seuil de l'attribution de la prime de 50 €, lequel est aujourd'hui de 2500 €, d'au moins 6 % afin que les agents aux bas revenus ne soient pas doublement pénalisés.
- 2) Augmenter la part patronale pour la restauration (cantine et tickets restaurant), qui n'a pas été relevée depuis plus de 10 ans, sur la base d'une valeur faciale des tickets restaurant portée à 9,50 €, avec une prise en charge maximale de l'employeur à 60 % (soit 5,70 €), nous semble un minimum.
- 3) Revaloriser le régime indemnitaire d'un montant d'au moins 100 € mensuels de telle façon que l'augmentation des carburants (environ +1 €/litre depuis 2020 !) et celles du gaz et de l'électricité, malgré les boucliers tarifaires, soient atténuées.

Nous sommes opposés à la dévalorisation du travail et notamment de celui des agents qui officient au SIAAP. Nous refusons aussi et tout autant l'opposition entre les usagers et les agents qui accomplissent les missions de service public au quotidien pour préserver la santé publique et l'environnement. C'est pourquoi, nous vous demandons d'ouvrir les négociations à partir de septembre pour discuter de l'augmentation du régime indemnitaire et des modalités de son évolution, par exemple son indexation sur l'inflation.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre respect le plus grand.

Force Ouvrière SIAAP

Copie à : CGT, UNSA, FA-FPT